



Cagnotte, le 5 avril 2023

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



A l'attention de Monsieur Alain JOUHANDEAUX
Michel CHATRIEUX
Jean-Marc LAILHEUGUE

Objet : Enquête publique unique préalable à la procédure de modification n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Maremne Adour-Côte sud et abrogation partielle du plan local d'urbanisme de Moliets-et-Maâ

Transmission électronique : enquete-publique-4224@registre-dematerialise.fr
<https://www.registre-dematerialise.fr/4224/contribuez>

Messieurs les Commissaires-enquêteurs,

La SEPANSO avait reçu communication du projet d'avis produit par l'Association Messanges Environnement (A.M.E.). L'avis finalisé (12 pages) qui a été transmis le 4 avril a été enregistré sur le registre dématérialisé sous le n°188. Nous tenons par la présente à vous indiquer que la SEPANSO soutient totalement les positions présentées par l'A.M.E.

De même l'association Terre de Moliets et Maâ (Terre2M) a adressé à la SEPANSO les observations qu'elle souhaitait produire dans le cadre de la présente enquête. L'avis finalisé (13 pages) qui a été transmis le 4 avril a été enregistré sur le registre dématérialisé sous le n°171. Terre2M a sollicité l'avis des associations d'environnement, la SEPANSO Landes et les Amis de la Terre des Landes. Nous tenons par la présente à vous indiquer que la SEPANSO soutient les positions présentées par Terre2M, en particulier lorsque ses membres s'étonnent que le projet présenté n'intègre pas les données les plus récentes alors que chacun sait que « gouverner, c'est prévoir » et qu'il aurait donc fallu utiliser toutes les données disponibles pour imaginer l'avenir.

Compte tenu des observations qui apparaissent sur le registre dématérialisé, nous constatons avec satisfaction que de nombreux citoyens ne sont pas décidés à laisser dénaturer leur environnement. Comme certains d'entre eux, nous nous étonnons que les responsables de MACS n'aient pas compris qu'il fallait davantage de rigueur pour ne pas s'exposer à une multitude de recours au Tribunal administratif.

Veillez agréer, Messieurs les Commissaires-enquêteurs, mes sincères et cordiales salutations.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53 - Georges.cingal@orange.fr